



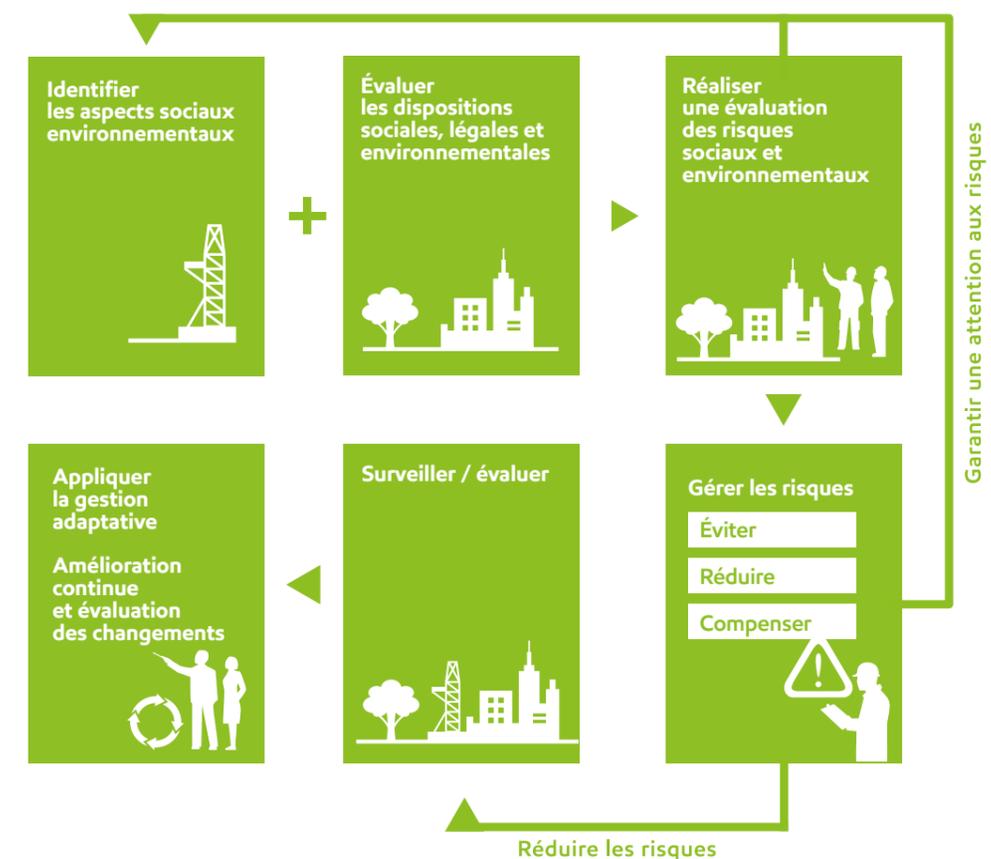
# Rapport RSE

Ce rapport RSE du groupe Esso constitue sa Déclaration de performance extra-financière. Elle expose ses politiques et présente ses performances déclinées par indicateurs-clés.

① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77.

Quatre valeurs essentielles structurent le projet d'entreprise du groupe Esso : la sécurité, le respect de l'environnement, l'efficacité énergétique et le développement social et économique des territoires. Acteur responsable et engagé, le groupe a multiplié en 2018 les initiatives, tant en interne avec les salariés qu'avec les communautés à proximité des sites industriels, dans un esprit de dialogue permanent.

## Processus de gestion environnementale et sociale



# Sécurité et santé, nos valeurs fondamentales

Valeurs essentielles du groupe, la sécurité et la santé sont parties intégrantes de nos actions et de notre identité. C'est par la gestion anticipée des risques et l'implication de tous que nous veillons à assurer la meilleure protection de notre personnel, des communautés au sein desquelles nous opérons, de l'environnement et de l'avenir de notre entreprise.

**0,056**  
taux de gravité\*

\* Taux de fréquence et de gravité calculés sur la base d'heures théoriques.

**1,61**  
taux de fréquence\*  
des accidents  
pour le groupe Esso  
et les entreprises  
intervenantes

**2,61**  
taux de fréquence\*  
des accidents  
pour le groupe Esso

## Sécurité

Sécurité et santé sont des conditions préalables indispensables à la poursuite des activités du groupe. Esso applique les standards de sécurité du groupe ExxonMobil, reconnus comme étant aux plus hauts niveaux de l'industrie pétrolière. Le groupe Esso S.A.F. s'engage à mener ses activités en accord avec les besoins environnementaux et économiques des communautés au sein desquelles il opère. Il protège ainsi la sécurité, il garantit la sûreté et la santé de ses clients et du public. Ces engagements figurent dans ses politiques en matière de sécurité, de sûreté, de santé, d'environnement, de qualité des produits.

### L'OIMS, fondation de notre gestion du risque

Ces politiques sont mises en œuvre dans le groupe selon notre propre système mondial de gestion des opérations, appelé OIMS (Operations integrity management system), ou système de gestion de l'intégrité des opérations.

Mis en place chez tous les affiliés depuis 1991 et régulièrement amélioré, ce système qui couvre l'ensemble des activités, de la recherche à la commercialisation des produits, définit des attentes communes pour gérer les risques et prévenir tous les types d'incidents inhérents à nos activités. Il comprend 11 éléments relatifs à la sécurité des procédés et des produits, à la performance environnementale et à l'engagement de la direction. Il permet d'obtenir des résultats en conformité avec les niveaux de satisfaction visés et fait l'objet d'une évaluation formelle tous les trois ans dans une logique d'amélioration constante de la performance HSE (Hygiène, sécurité, environnement) du groupe.

### Renforcer la sécurité des procédés

La progression en matière de sécurité du personnel s'accompagne d'un important effort sur la sécurité des procédés. Au cours des deux dernières années, des consultations sur ce thème ont été lancées sur les sites d'ExxonMobil dans le monde. En complément, le groupe

a sollicité des entreprises de secteurs où la sécurité des procédés est très critique : le nucléaire, l'aéronautique, la marine, l'industrie du gaz et du pétrole... et des experts en sciences humaines.

L'analyse de ces travaux a conduit le groupe à améliorer sa vision de la sécurité et des procédés. Il s'agit, sur le socle de l'OIMS, d'avoir une gestion proactive de scénarios d'accidents majeurs, un développement de la performance humaine via la précision de l'exécution, tout en apprenant mieux de nos expériences.

### Le grand arrêt de Gravenchon

En 2018, le site de Gravenchon a réalisé un « grand arrêt », soit un arrêt technique programmé permettant de réaliser des travaux d'entretien et de maintenance sur des équipements normalement en service. Ce chantier a été réalisé avec un seul incident mineur pour le personnel de la société Esso et des entreprises intervenantes. Il aura mobilisé 1 930 intervenants en pointe journalière sur le site pour un total de 1,2 million d'heures travaillées. Lors de cet arrêt, les équipes locales ont été renforcées : ainsi, le service hygiène industrielle a détaché deux hygiénistes durant sept semaines, avec celui du site de Fos-sur-Mer en support.

### Les résultats du groupe Esso en 2018

2018 s'est révélée une année contrastée en termes de sécurité, avec des résultats décevants pour le taux de fréquence des accidents à 2,61 pour le personnel Esso, en hausse par rapport à 2017<sup>①</sup>. En prenant en compte les entreprises intervenantes, ce taux a été de 1,61<sup>①</sup>, correspondant au taux de fréquence de l'industrie pétrolière. Plus satisfaisant, on constate la baisse notable du taux de gravité des accidents à 0,056 (contre 0,252). <sup>①</sup>

### Une véritable culture de la sécurité

Pour progresser dans la maîtrise des risques, le groupe Esso entretient une culture de la sécurité où l'implication de chaque collaborateur est essentielle. Parce que le facteur humain est à l'origine de la plupart des accidents, l'application systématique des procédures, l'anticipation, la prévention, la formation sont des éléments déterminants de la gestion du risque, avec l'implication de la direction et un pilotage permanent pour diffuser cette culture. Tout au long de son parcours professionnel, chaque collaborateur est sensibilisé aux règles de sécurité, ainsi qu'à l'analyse de la prévention des risques. Le groupe intègre dans cette démarche les nouveaux types de risques avec des formations à la cybersécurité et au comportement à adopter en cas d'intrusion ou d'acte de malveillance sur les sites de la société. Des groupes de travail pluridisciplinaires constitués de volontaires assurent la promotion de la sécurité et des bonnes pratiques au sein d'Esso S.A.F. et Esso Raffinage. →

## Système de gestion de l'intégrité des opérations (OIMS) du groupe ExxonMobil



<sup>①</sup> Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

### Partage d'expérience et anticipation

Par ailleurs, le groupe multiplie les échanges de bonnes pratiques avec d'autres sociétés sur ce thème stratégique de la sécurité. En 2018, une collaboration exemplaire a été développée sur la plateforme Port-Jérôme-Gravenchon, en Normandie, entre ExxonMobil et l'une des entreprises voisines, le groupe coopératif sucrier Tereos. En plus des nombreux échanges sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence, le groupe a contribué à l'équipement sécurité de Tereos en lui cédant deux camions incendie parfaitement opérationnels qu'il n'utilisait plus, suite à l'acquisition de deux nouveaux FPM (fourgons pompe mousse) de dernière génération.

## Santé

**Santé et qualité de vie au travail sont étroitement liées. Les services de santé du groupe proposent à tous les salariés un suivi médical complet ainsi qu'un bilan régulier; ils les sensibilisent et les conseillent aussi sur les risques liés à leur métier. Le système de gestion de l'intégrité des opérations OIMS prend en compte la santé, évaluée par un suivi continu et pluridisciplinaire sous la forme des GHP (Global health practices). Fonctionnant comme un outil de mesure de l'efficacité des programmes de prévention, ces pratiques regroupent huit thématiques médicales et 22 thématiques portant sur l'hygiène industrielle.**

### Prévention de tous les risques

Les mesures de prévention des risques et de dépistage de leurs conséquences éventuelles sont adaptées spécifiquement aux métiers liés aux activités du groupe, à l'environnement industriel et aux conditions de travail particulières. Chaque année, depuis 1989, le directeur médical établit un bilan détaillé des maladies professionnelles déclarées, reconnues et imputées aux sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage. En 2018, aucune maladie professionnelle n'a été déclarée. ①

En 2018, avec le soutien des services médicaux des différents sites, l'accent a été mis sur une meilleure prise en compte de la prévention primaire (celle qui intervient en amont d'une éventuelle maladie), dans les RPS (risques psychosociaux). Ils peuvent se manifester notamment en cas de réorganisation et modification des conditions de travail. En plus des dispositifs existants de dépistage des signes précoces de stress ou de prise en charge des personnes affectées par ce trouble, l'ensemble de la supervision est engagé dans un cycle de formation sur l'identification des circonstances propices à la réalisation des facteurs de ces RPS, afin de les prévenir à la source. Au siège du groupe, le service médical a développé

une méthodologie d'évaluation des risques RPS qui a été partagée avec la commission santé de l'UFIP (Union française des industries pétrolières). Parallèlement, un travail de mise à jour des documents uniques sur la partie RPS a été effectué par le service médical en collaboration avec le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) et le coordinateur sécurité.

### Bien-être au travail

Devant les bons retours et de la participation de l'ensemble des salariés à la Semaine Zen sur le site de Gravenchon en 2017, une deuxième édition a été organisée en fin d'année 2018, avec des séances de massage assis, des ateliers de yoga du rire, des séances de formation à la microsieste... Par ailleurs, une psychologue vient régulièrement dans les salles de contrôle de la raffinerie de Fos-sur-Mer pour proposer un accompagnement psychologique aux salariés qui en expriment le besoin. Enfin, les salariés et leur famille peuvent bénéficier du PAP (Programme d'aide psychologique), qui propose en toute confidentialité un accompagnement par des psychologues extérieurs.

### Combattre les addictions au travail

Longtemps un sujet tabou en France, les conduites addictives dans le monde du travail sont aujourd'hui une préoccupation d'importance croissante dans de nombreuses entreprises. En octobre 2018, des membres d'ESPER, le groupe de prévention des addictions de la plateforme de Gravenchon, ont ainsi animé un stand à l'assemblée générale du MASE Normandie (organisme de certification visant à améliorer la santé, la sécurité et l'environnement en entreprise). Cette initiative a permis à de nombreuses entreprises, dont certains sous-traitants de la plateforme, de venir s'informer et d'échanger sur les missions du groupe et ses modalités d'intervention. Par ses actions, le groupe ESPER peut aider ses voisins de la plateforme à mieux intégrer et prévenir les risques addictifs au sein de leur entreprise. Il aide aussi le groupe à mieux gérer ses propres risques en réduisant le risque d'erreurs humaines pouvant être éventuellement à l'origine d'incidents industriels.

### La protection de la santé des consommateurs

Les médecins du travail du groupe sont en contact permanent avec les centres antipoison, les médecins spécialisés et les centres hospitaliers pour apporter leur soutien et leurs conseils en cas d'incident pouvant être lié à l'un ou l'autre de nos produits. La réglementation européenne REACH impose aux industriels de déclarer les substances qu'ils fabriquent ou importent et d'identifier celles présentant un danger, l'objectif étant de ne plus les utiliser en cas de risque non maîtrisé. Les outils

principaux de ce suivi sont les fiches de données sécurité associées à chacun de nos produits, facilement accessibles en ligne. Ces fiches décrivant la nature et les effets sur la santé et sur l'environnement des produits commercialisés (ou de leur composants) sont régulièrement mises à jour.

### La protection de la santé des salariés

Le groupe est conscient que le raffinage du pétrole est une activité de transformation de la matière première qui nécessite d'être rigoureusement encadrée. Pour cela, il met en place un ensemble de mesures pour assurer la protection de la santé de ses salariés et sous-traitants sur ses installations. Par ailleurs, le groupe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses procédés, qui sont évalués très régulièrement pour prévenir le risque à la source. À cet effet, le groupe adapte et modernise ses équipements de protection individuelle de façon régulière et renforce la surveillance médicale de ses salariés, n'hésitant pas à aller au-delà des nouvelles exigences réglementaires. À titre d'exemple, le groupe maintient une surveillance médicale annuelle pour les salariés travaillant de nuit et postés, alors que la nouvelle SIA (Surveillance individuelle adaptée) permet d'espacer ces visites tous les trois ans.

### Évaluation des risques sanitaires

L'année 2018 a été riche en rencontres-débats sur différentes études et leur interprétation sur l'évaluation des risques sanitaires autour de la zone de Fos et de l'Étang de Berre. Pour répondre aux attentes de la population et pallier le manque d'informations sur toute cette zone, plusieurs parties prenantes se sont mobilisées collectivement au sein du SPPPI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) afin de proposer le projet « RÉPONSES », acronyme pour RÉduire les POLLutionNs en Santé Environnement, pour apporter des réponses sur les questions de santé et d'environnement. Le 10 janvier 2019, le SPPPI a lancé une concertation dont le but est d'aboutir à l'élaboration d'un programme d'action visant à améliorer la santé des habitants et l'environnement sur l'arrondissement d'Istres. La population a été invitée à s'exprimer début 2019 via une enquête d'opinion et un grand panel. La Commission nationale du débat public veillera à la neutralité de la concertation et à l'égalité de traitement des personnes.



① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

# Dans un esprit de dialogue permanent

Acteur responsable et engagé, le groupe Esso développe une politique sociale et sociétale ouverte où l'éthique, le respect de la diversité et la solidarité sont des principes fondamentaux. En interne comme avec les communautés où il exerce ses activités, le groupe entretient une culture du dialogue au bénéfice du plus grand nombre.

**1 807**  
collaborateurs

**+ de 700**  
actions de dialogue  
avec les communautés

Pour assurer une performance durable et une bonne citoyenneté d'entreprise, le groupe Esso s'appuie, dans la conduite de ses affaires, sur un ensemble de 18 politiques adoptées par les différentes entités. Qu'il s'agisse d'éthique des affaires, de politique anticorruption, de communication ouverte, de harcèlement ou encore d'équité dans l'emploi, ces politiques sont celles du respect des lois et règlements qui s'appliquent à ses activités.

## Un groupe qui se transforme

Grâce aux innovations et au développement des solutions numériques, le groupe Esso est aujourd'hui engagé dans une dynamique de transformation qui produit déjà des résultats positifs, comme plusieurs indicateurs le démontrent en 2018. Dans un contexte de transition pour tout le secteur du raffinage, beaucoup d'efforts sont dédiés au renforcement de notre compétitivité et aussi à l'attractivité de nos métiers. Présent sur toute la chaîne de valeur, de l'achat de pétrole brut à la distribution de produits finis, le groupe déploie une stratégie prenant en compte de manière cohérente la demande du marché

et sa propre production grâce à une logistique intégrée. Pour s'adapter en permanence, le groupe Esso mise sur l'agilité et la réactivité, en renforçant la fiabilité opérationnelle de son outil industriel. Il optimise le fonctionnement et la sécurité des unités afin d'être toujours plus compétitif, tout en améliorant la performance environnementale et l'efficacité énergétique de ses installations.

Cette transformation en profondeur ne peut s'envisager sans l'adhésion et l'implication des salariés du groupe, avec une politique de ressources humaines respectueuse des parcours professionnels et de la qualité de vie au travail. Les nouvelles technologies permettent la mise en place de nouveaux outils plus intuitifs qui visent à faciliter le quotidien des salariés. En 2018, les évolutions ont été nombreuses, avec notamment la réorganisation des fonctions support, l'externalisation des services généraux et la cession d'une partie des activités de Worex. La préparation du déménagement du siège social fin 2019/début 2020 dans un bâtiment neuf dont l'empreinte environnementale sera réduite accompagne ce changement de culture avec un modèle plus flexible et plus collaboratif. Il convient aussi de souligner l'attention portée au développement social et économique des territoires où nous exerçons nos activités, avec de nombreuses initiatives éducatives et sociales en 2018 qui contribuent aussi à cet effort de réinvention au sein du groupe Esso.

## La qualité de vie au travail comme vecteur d'engagement

Le changement de culture en cours au sein du groupe Esso est rendu nécessaire dans un secteur qui doit s'adapter en permanence et répondre aux enjeux de la transition énergétique. Cette transformation contribue non seulement au succès de l'entreprise mais aussi à la qualité de vie au travail, considérée comme prioritaire : un environnement de travail stimulant et épanouissant favorise le bien-être des salariés donc leur productivité. Un accord collectif sur la qualité de vie au travail en cours de négociation aborde les questions de flexibilité, de télétravail, de droit à la déconnexion et les dons de jours. Cette année, il convient de mettre en avant les résultats de l'enquête sur l'engagement et l'environnement de travail. Elle a été initiée par le groupe de travail « Osons! »\* en collaboration avec le cabinet de conseil Stimulus et a permis de recueillir de façon anonyme les réponses de plus d'un tiers du personnel en France afin de mesurer les grandes tendances. Ainsi, cette enquête a fait ressortir une implication et un niveau d'engagement plutôt élevés ; des relations de travail et une ambiance satisfaisantes, avec une volonté de continuer à développer des initiatives autour du bien-être des salariés dans l'entreprise. Toutes ces actions d'engagement du personnel ont contribué à réduire sensiblement le taux d'absentéisme en 2018, qui est passé à 2,0 % contre 3,6 % en 2017<sup>①</sup>. Par ailleurs, des questions sur l'évolution de notre outil industriel ont été exprimées. Ce sont autant de sujets qui seront discutés au sein de l'entreprise, afin de partager notre vision du futur et la manière de relever les défis tous ensemble.

\* Créé en 2017, le groupe de travail « Osons! » regroupe une cinquantaine de salariés provenant de tous les sites et de tous les métiers. Ambassadeurs de la société en interne, ils ont pour vocation d'apporter tous ensemble une nouvelle dynamique, permettant ainsi d'aborder les perspectives d'une industrie en pleine mutation. Les actions initiées visent aussi à développer le sentiment d'appartenance à l'entreprise, à relayer les attentes des salariés et à favoriser la créativité.

### L'appartenance à l'entreprise

La notion de chaîne de valeur est au cœur de la stratégie du groupe Esso. De l'achat du pétrole brut à la livraison des produits finis aux clients, cette chaîne implique de nombreux acteurs qui participent, chacun à leur niveau et selon leurs compétences très diverses, au succès global de leur entreprise et du groupe. Le changement de culture initié par le groupe en 2018 s'appuie aussi sur l'excellence fonctionnelle, avec quatre attitudes gagnantes inscrites au cœur de la démarche pour apprendre, inclure, responsabiliser et mieux concourir. Apprendre (autour de la veille et de l'innovation) ; inclure (valoriser l'écoute et la diversité) ; responsabiliser (savoir décider au bon niveau et aussi déléguer) ; concourir (s'engager sur les résultats).

En 2018, l'attention s'est particulièrement portée sur la mise en avant des marques commerciales d'ExxonMobil, Esso pour les carburants et Mobil pour les lubrifiants, les salariés étant souvent les meilleurs ambassadeurs. Sur le site de Gravenchon, 500 collaborateurs ont participé à un forum soutenu par le groupe de travail « Osons! » autour des marques du groupe et de la meilleure façon de les promouvoir, avec les slogans « Nous sommes acteurs de la marque » et « En tant qu'employés, partageons notre conviction » pour exprimer la fierté d'appartenance au groupe Esso et souligner la contribution de chacun. Sur le même site, une opération portes ouvertes destinée aux salariés et à leur famille s'est tenue en octobre 2018, l'occasion pour les 1 200 visiteurs de découvrir avec un autre regard les unités de la plateforme de Gravenchon, en améliorant la connaissance des installations et de la complexité technique de nos activités. Des stands spécifiques présentaient les produits fabriqués et leurs applications au quotidien ainsi que les innovations qui dessinent « l'usine du futur » telle qu'elle s'invente aujourd'hui grâce aux nouvelles technologies. Cet événement à vocation à la fois festive et éducative a également été l'opportunité d'aborder de nombreux sujets chers à l'entreprise comme la santé et la sécurité. →



<sup>①</sup> Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

## Des talents bien accompagnés

Afin de continuer à fournir l'énergie indispensable à l'économie française, le groupe Esso porte une attention toute particulière aux nouveaux talents. Pour cela, les recrutements ont été intensifiés en 2018, tant pour des besoins actuels que pour anticiper les départs liés à la pyramide des âges. Ainsi, 131 nouveaux collaborateurs <sup>①</sup> ont été embauchés en 2018, sur les 215 entrant au sein du groupe <sup>②</sup>. Même si les changements liés à la transition énergétique sont engagés de façon volontariste et déterminée, le groupe a la conviction que les produits issus du raffinage resteront nécessaires pour couvrir une partie des besoins en énergie et en pétrochimie de notre économie moderne dans les prochaines décennies. De ce fait, les besoins en talents hautement qualifiés et compétents, essentiellement des ingénieurs et des techniciens pour les sites de production, resteront importants. Pour attirer les meilleurs profils et être plus réactif sur le marché de l'emploi, le groupe poursuit ses actions pour mieux faire connaître ses métiers via les réseaux sociaux et les forums de recrutement, tout en s'appuyant sur son réseau d'ambassadeurs auprès des écoles cibles. Concernant le recrutement des cadres, Esso continue également à travailler avec des organismes de formation comme l'IFP School Énergies Nouvelles qui propose des formations en alternance pour les ingénieurs avec les programmes Énergie et Procédés, Process et Polymers, Énergie et Produits, Énergie et Marchés ou des formations au brevet d'opérateur. Chaque fois, et quel que soit le niveau de recrutement, le groupe s'attache à démontrer que son secteur d'activité est très actif avec des métiers où les innovations et la technologie auront pour conséquence des évolutions de carrière très dynamiques.

Le groupe était présent en avril 2018 lors du forum de Lillebonne (en région Normandie) récompensant les entreprises les plus impliquées dans l'alternance. Ce système de formation en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation allie une phase pratique en entreprise et une phase théorique en centre de formation. Il permet ainsi de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture de l'entreprise. Durant cet événement qui accueillait plus de 450 lycéens, bacheliers et étudiants, la plateforme de Gravenchon, qui a recruté 91 personnes en contrat d'alternance en 2018, s'est vu décerner le prix spécial du jury. Autre temps fort de l'année, le rendez-vous annuel de « la Route des Énergies en Haute-Normandie » à destination des techniciens et agents de maîtrise auquel le groupe répond présent depuis plusieurs années. Organisé sous la forme d'une rencontre, il permet à un auditoire d'employeurs, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi de dialoguer sur les métiers de la pétrochimie.

### La formation au cœur du développement des salariés

Le groupe Esso accorde une grande priorité au développement des salariés tout au long de leur carrière afin de mieux répondre aux exigences de l'entreprise, aux besoins de perfectionnement des collaborateurs et à la continuité à long terme de la qualité de son encadrement. Le succès du groupe repose en grande partie sur l'alignement des talents, des compétences et des connaissances de l'ensemble des collaborateurs. Ainsi, 95 % des salariés <sup>①</sup> ont été formés en 2018 pour renforcer leurs compétences fonctionnelles ou transverses. En complément des formations « métiers », les modules proposés couvrent la santé, la sécurité, l'hygiène et l'environnement, qui restent la priorité du groupe et pour lesquels l'implication de chaque collaborateur est essentielle. Parce que le facteur humain est à l'origine de la plupart des accidents, l'application systématique des procédures, l'anticipation, la prévention, la formation sont des éléments déterminants dans la gestion des risques. Le groupe Esso forme également les superviseurs pour faire face au rythme soutenu de changement de toute forme, à la complexité accrue de la communication multicanale et à l'augmentation du rôle social du superviseur.

### NEME, le réseau des nouveaux embauchés

C'est dans l'idée de favoriser les échanges et de faciliter l'intégration des nouveaux embauchés qu'a été créé le réseau NEME (New ExxonMobil Employees). En 2018, 62 salariés embauchés récemment se sont retrouvés à Fos-sur-Mer à l'initiative de l'équipe NEME de la raffinerie pour partager leur expérience au sein de l'entreprise. Plusieurs visites ont également été organisées afin de leur faire découvrir les différents sites du groupe et la diversité des métiers qui y sont exercés.

### La rémunération

La rémunération des salariés du groupe Esso est reconnue comme compétitive grâce à une étude de positionnement réalisée régulièrement par un cabinet spécialisé. Évoluant selon la performance individuelle, elle est assortie d'avantages sociaux, dont une participation à la complémentaire santé, un plan d'épargne salariale avec abondement de l'employeur et un versement de participation et d'intéressement. Les salariés d'Esso S.A.F. et d'Esso Raffinage bénéficient d'un plan de retraite supplémentaire et d'un PERCO (Plan d'épargne retraite collective). En 2018, l'évolution globale des salaires, incluant la prime d'ancienneté, les augmentations et promotions, a représenté une progression de 2,4 % par rapport à l'année 2017. À la fin de l'année 2018, l'ensemble des salariés ont pu aussi bénéficier d'une prime exceptionnelle de 1 500 euros en partie défiscalisée et désocialisée dite « Prime Macron » pour soutenir le pouvoir d'achat.

## Les opportunités de la transformation numérique

Dans l'effort de transformation de l'entreprise, Esso s'appuie sur les nouvelles technologies numériques pour soutenir la connaissance et l'application de ses procédures, pour gagner en efficacité et pour faciliter le travail au quotidien. Le coffre-fort électronique mis en place en 2017 permet à chaque salarié de recevoir, consulter et conserver ses bulletins de salaire et tout autre document personnel en ligne, de manière pratique et sécurisée. Aujourd'hui, le contrat de travail lui-même est produit sous forme dématérialisée avec signature électronique. Des applications pour les ordinateurs, les tablettes et les smartphones continuent d'être déployées dans le groupe pour gérer de manière simple l'organisation du temps de travail et les dépenses des collaborateurs. D'autres outils numériques favorisent la mobilité professionnelle des salariés en leur permettant de valoriser leur parcours et leurs compétences ou de trouver plus facilement les formations adaptées. Pour accompagner cette transformation numérique, la formation à ces nouveaux outils est prise en compte dans les orientations stratégiques de la direction des ressources humaines.

Dans la façon de travailler sur les sites, la transformation numérique est aussi à l'œuvre (WIFI, caméra infrarouge, 3D, ultrason). Il s'agit du concept de « digital manufacturing » qui combine la mise en place de technologies innovantes dans le domaine du traitement des données et de la transmission d'informations en temps réel pour simplifier les processus de travail et gagner en fiabilité et sécurité au sein des unités de production.

## Se réformer par le dialogue social

L'année 2018 se distingue par l'intensité des rencontres entre les organisations syndicales représentatives et la direction, avec la tenue de 24 réunions <sup>①</sup> de négociation et, pour résultat, 15 accords signés. Ces chiffres témoignent de la qualité et de l'efficacité du dialogue social au sein du groupe Esso ainsi que de la richesse des changements liés à la réforme du Code du travail. En effet, la mise en place du CSE (Comité social et économique) et de sa CSSCT (Commission santé, sécurité et conditions de travail) dans les différentes entités du groupe à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2018, qui vient se substituer aux délégués du personnel, au comité d'entreprise et au CHSCT (Comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail), a nécessité de nombreuses discussions →

<sup>①</sup> Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

## Répartition des effectifs par zone géographique



**131**  
embauches

**106**  
contrats d'alternance

**94 %**  
des accords proposés  
ont été signés en 2018

**+ 2,4 %**  
d'évolution globale  
des salaires par rapport à 2017

préparatoires tout au long de l'année. Un travail de refonte de la BDES (Base de données économiques et sociales) a aussi été mené tout comme la numérisation des accords d'entreprise qui intègrent désormais la signature électronique. À noter, aussi, que les élections professionnelles ont été réalisées pour la première fois de façon simultanée pour l'ensemble du groupe à l'exception de la filiale Worex.

## Diversité et solidarité

### Des actions en faveur des femmes

Le groupe Esso privilégie la mixité et la diversité, convaincu qu'elles sont une source de performance et d'innovation. En 2018, le recrutement des femmes est toujours en hausse, confirmant la volonté du groupe qu'elles expriment leur plein potentiel afin d'être présentes dans toutes les fonctions et à tous les niveaux de responsabilités. Les mesures mises en place destinées à accroître la proportion de femmes dans l'organisation, notamment au niveau de la supervision, produisent des résultats probants : ainsi, elles représentent aujourd'hui 19 % des effectifs, 45 % des cadres recrutés dans l'année et 16 % des expatriés<sup>①</sup>.

Le niveau de résultat 2018 de l'index des indicateurs relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes au sein de l'Unité Économique et Sociale regroupant les sociétés Esso S.A.F., Esso Raffinage et ExxonMobil Chemical France est de 79 points sur 100 (loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018, JO du 6 septembre • D. n° 2019-15 du 8 janvier 2019, JO du 9 janvier).

À l'échelle du groupe ExxonMobil, l'initiative globale WIN (Women Interest Network) contribue fortement à faciliter le développement et l'avancement professionnel de toutes les femmes. En 2018, ExxonMobil a une fois de plus sponsorisé le Women's Forum Global Meeting, avec une délégation de 25 collaborateurs. Lors de cette grande manifestation internationale, des acteurs politiques, économiques et sociaux venant des quatre coins du globe se rencontrent pour discuter et débattre sur le rôle des femmes vis-à-vis de grands sujets de société tels que l'éducation ou le développement durable. C'est un événement important pour mettre en avant nos actions dans le domaine de la diversité. Les groupes WIN France ont poursuivi cette année leurs projets : trois journées de conférences et d'ateliers ont été organisées à Paris, sur l'optimisme, les réseaux sociaux, le développement des carrières, le mentorat et l'importance d'encourager les femmes à poursuivre des carrières professionnelles enrichissantes, notamment dans le domaine scientifique. Des intervenants externes de grande qualité ont participé, dirigeantes d'entreprises ou membres d'une association favorisant l'égalité des chances et l'insertion professionnelle des femmes de milieu populaire. Des intervenants internes sont venus aussi enrichir les débats en partageant

leur expérience sur des actions concrètes mises en place au sein du groupe. D'autres actions WIN sites ont été menées avec notamment des déjeuners de networking avec les managers.

### Sensibilisation des salariés au handicap

Au sein du groupe Esso, l'accord d'entreprise sur le handicap permet à tout collaborateur en situation de handicap de bénéficier d'une adaptation de son poste ou d'une évolution interne adaptée, avec un accompagnement personnalisé. Cette année, le réseau Handi'Capable des « référents handicap », créé en 2017 et rattaché à la direction médicale, est entré en phase opérationnelle. Ces contacts, présents sur chacun des sites du groupe et formés à leur nouveau rôle, sont des interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions relatives au handicap, en lien avec les médecins et au sein des équipes. Leur mission est double : d'une part, se faire connaître comme personnes ressources pour informer les salariés, tant sur le plan professionnel que personnel, sur l'ensemble des démarches administratives à effectuer. À titre d'exemple, citons l'aménagement spécifique d'un véhicule ou d'un logement, dans le cadre de l'accord collectif propre à notre entreprise, qui prévoit la participation, sous conditions, à la prise en charge des coûts.

D'autre part, ces référents participent à la sensibilisation et la prise en compte des personnes en situation de handicap dans l'environnement de travail, afin de changer la perception de tous et favoriser leur intégration dans le monde de l'entreprise. Aujourd'hui, la mise en réseau de ces interlocuteurs renforce la portée de leurs actions et favorise le partage des expertises.

Des animations ont été proposées par ce réseau Handi'Capable : à titre d'exemple, une conférence sur l'autisme a permis de démontrer comment le handicap perçu avec un regard différent peut devenir un atout pour l'individu comme pour l'entreprise. Par ailleurs, les salariés ou retraités du groupe ayant à charge un enfant souffrant de handicap bénéficient d'un dispositif d'aide spécial. En 2018, 19306 euros<sup>①</sup> d'allocations et de rentes de survie aux enfants handicapés du personnel ont ainsi été attribués.

## Sociétal

**Avec la sécurité, le respect de l'environnement et l'efficacité énergétique, le développement social et économique des territoires est l'une des valeurs essentielles du groupe Esso. Il déploie de nombreuses initiatives visant à favoriser les échanges avec les différentes parties prenantes, afin de mieux prendre en compte leurs attentes.**

### Un partenaire économique essentiel

Acteur de premier plan de l'industrie pétrolière française, notre groupe contribue en moyenne à hauteur de 452 millions d'euros<sup>①</sup> de valeur ajoutée à l'économie du pays (somme de ses investissements, taxes et salaires versés). En amont et en aval de ses activités, Esso représente un partenaire essentiel pour de nombreuses entreprises. Acteur de l'économie locale autour de ses sites, Esso crée des emplois indirects en faisant appel à des sous-traitants, ce qui représente l'équivalent de plus de 603 postes équivalents temps plein en période d'activité normale. En tissant des liens autour de ses sites industriels, Esso s'attache à fournir de la richesse et de la valeur et s'efforce de dynamiser l'activité et l'emploi au niveau local, aussi bien direct qu'indirect. À titre d'exemple, le site de Gravenchon a confirmé en 2018 son intégration avec la plateforme industrielle de Port-Jérôme, en Normandie (AEPJR). De façon plus large, les besoins en activités de service et de consommation du groupe et de ses collaborateurs impactent positivement l'économie locale avec les nombreux emplois induits qu'ils génèrent. En effet, on estime qu'un emploi en production correspond à deux emplois induits. Selon ce calcul, le groupe a généré plus de 2410 emplois directs et indirects sur ses sites industriels en 2018 et a donc contribué à maintenir au moins 4820 emplois induits.

### Dans le dialogue et l'échange

Afin d'identifier les attentes des riverains habitant autour des sites, le groupe mène chaque année depuis 23 ans une enquête de perception auprès de la population des neuf communes du Plan Particulier d'Intervention de Gravenchon et tous les deux ans depuis 13 ans sur la commune de Fos-sur-Mer. Ces études permettent d'identifier et de comprendre les préoccupations des habitants en matière d'environnement, d'impact économique, de santé et de sécurité industrielle afin de pouvoir apporter les réponses appropriées. Comme chaque année au mois de mai, c'est dans le cadre de la Semaine de la sécurité 2018 organisée par la communauté d'agglomération Caux Seine Agglomération qu'ont été présentés aux élus, aux collectivités territoriales, au public et à la presse les résultats de la dernière édition de l'enquête annuelle de perception concernant le site de Gravenchon. 380 personnes ont été interrogées en utilisant la méthode statistique des quotas sur un échantillon représentatif de la population, portant à 8000 le nombre total de personnes ayant participé depuis la première édition en 1995. Les résultats de cette enquête permettent au site d'orienter ses plans d'investissement et sont largement utilisés par la collectivité territoriale pour engager des actions de sensibilisation aux conduites à tenir par les riverains en cas de nécessité. →

<sup>①</sup> Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

**54 %**  
des promotions ont été attribuées à des femmes dans les sociétés Esso S.A.F. et Esso Raffinage\* (soit +10 % par rapport à 2017)

\* En base 100, corrigeant l'effet de la proportion des femmes afin d'arriver à une caractéristique de la population comparable.

**452**  
millions d'euros de valeur ajoutée

Plus de  
**7 200\***  
emplois liés aux activités du groupe Esso

\* 2410 emplois directs et indirects sur les sites industriels + 4820 emplois induits (selon l'usage dans l'industrie, un emploi direct en production correspond à deux emplois induits).

## Mieux gérer la gêne olfactive

L'enquête annuelle de perception réalisée autour de la plateforme de Gravenchon a mis en évidence le fait que la gêne olfactive est la première préoccupation des riverains. Aucun dispositif n'est aujourd'hui capable d'identifier ni de mesurer l'intensité d'une odeur : le nez humain reste le seul et unique moyen d'y parvenir. Côté riverains, un réseau d'habitants sentinelles a été formé à reconnaître des odeurs dont ils peuvent décrire les caractéristiques objectives (nature, lieu, intensité et durée) et en rechercher la potentielle origine, les sources odorantes de la raffinerie ayant été elles-mêmes caractérisées par cette même méthode. Pour pouvoir agir vite en cas de signalement interne ou externe, un « jury olfactif » de salariés a été également créé sur la plateforme de Gravenchon. Ces personnes formées au « langage des nez » sont en mesure d'identifier la source éventuelle du problème. Une application informatique permet de mettre en alerte le réseau des personnes formées pour mieux cerner la gêne et déclencher ainsi les mesures qui s'imposent. Le réseau des nez interne accueille depuis cette année deux autres entreprises et deux employés de la collectivité territoriale. Ce maillage permet d'augmenter encore l'efficacité du réseau.

Dans le même esprit, au mois d'octobre 2018, les résultats de la 6<sup>e</sup> enquête de perception menée auprès de 400 habitants de la commune de Fos-sur-Mer ont été présentés dans une volonté de partage et de transparence devant la CLiÉ (Commission locale d'information et d'échange). Ce dispositif initié en 2004 permet de rassembler l'industriel, les riverains, les services de l'État, les associations et les collectivités territoriales. Bien que cela ne soit pas une obligation réglementaire pour les industriels, la raffinerie de Fos-sur-Mer s'attache à maintenir cette occasion de dialoguer avec les habitants et les différentes parties prenantes. Au-delà du rôle économique et sociétal de la raffinerie, cette étude est aussi l'occasion de mettre en avant les mesures prises pour le respect des normes environnementales et de prévention des risques. Elle permet également de rappeler à quel point l'éthique et le partage des bonnes pratiques sont au cœur des relations que le groupe entretient avec ceux qui vivent près de ses sites.

### Actions éducatives et sociales

Proposé par Esso et orchestré par l'association Entreprendre pour apprendre, le programme « Notre Commune » vise à éveiller l'intérêt des enfants à la citoyenneté et à la vie économique locale en leur demandant d'imaginer un projet qu'ils souhaiteraient voir réaliser sur leur commune. Trois classes de CM1-CM2 de Saint-Wandrille, Notre-Dame-de-Gravenchon et Caudebec-en-Caux ont bénéficié du dispositif en 2018. À l'issue du programme qui se termine par la présentation de leurs réalisations devant les maires de leurs communes, les enfants visitent le site de Gravenchon pour mieux comprendre le rôle des produits issus du raffinage et de la pétrochimie dans la vie quotidienne. Parmi les actions de proximité menées par la raffinerie de Fos-sur-Mer avec le milieu associatif local, celles mises en œuvre avec le Centre social fosséen aident à promouvoir la citoyenneté, l'accès à l'éducation et la solidarité au sein de la ville de Fos-sur-Mer. Le groupe soutient notamment les projets de stages et d'ateliers pour les jeunes réalisés au sein de la radio locale SWAG FM. En 2018, ce groupe a eu l'opportunité, grâce au soutien d'Esso, de visiter la Maison de la radio à Paris pendant les vacances de la Toussaint et de réaliser un atelier radio au Mou (réseau de radio de Radio France à destination des publics jeunes) avec des journalistes professionnels.

### Favoriser les études scientifiques, l'orientation et les carrières

Esso poursuit son engagement pour favoriser les parcours scientifiques à travers diverses actions et partenariats comme les Olympiades des sciences de l'ingénieur ou le rallye « Mathématiques sans frontières ».

- Les Olympiades des sciences de l'ingénieur sont un concours destiné à des élèves de première et terminale SI et STI2D pour les aider à développer une expertise technique,

et acquérir des compétences de prise de parole en public avec la présentation du projet au jury.

- Le rallye « Mathématiques sans frontières » a été conçu pour motiver les jeunes à s'intéresser aux mathématiques et leur permettre de réfléchir autrement sur des notions hors programme. Esso a soutenu cette initiative en région Sud PACA, à proximité de son site industriel de Fos-sur-Mer.
- Le groupe Esso favorise la découverte de ses métiers par les jeunes publics, notamment au travers de sa participation à des événements comme le Prix Pierre Potier des lycéens. À cette occasion, les élèves ont visité la plateforme de Gravenchon et participé à des débats thématiques avec les ingénieurs d'Esso.

### Des partenariats ciblés

À proximité de ses sites industriels, Esso met en œuvre une politique de mécénat volontaire et concentre ses actions auprès des acteurs associatifs présents sur le territoire. Esso a notamment mis en place en 2018 un partenariat avec le club du Fos Provence Basket club en finançant l'animation d'ateliers à destination des jeunes licenciés du club de basket sur le thème du recyclage et de la gestion des déchets. Esso souhaite ainsi sensibiliser ces futurs concitoyens à ces questions sociétales et montrer son attachement au territoire en tant qu'acteur historique local.

### Encourager l'action citoyenne des salariés

Partout dans le monde, ExxonMobil soutient l'engagement associatif bénévole du personnel au profit d'associations locales. En France, six projets portés par des employés bénévoles des deux raffineries ont été récompensés sur les 15 projets  présentés en 2018.

### L'engagement aux côtés des fournisseurs

Intégrité, rigueur, éthique et respect : la politique d'achats d'Esso vise à nouer des partenariats de long terme, le groupe veillant particulièrement à ne pas fragiliser ses prestataires, à garantir une égalité de traitement entre les candidats à un appel d'offres et à permettre aux entreprises sous-traitantes de mieux gérer leurs investissements et leurs équipes grâce à des contrats établis de préférence pour cinq ans. Par ailleurs, les éléments de la loi Sapin II relatifs à la prévention de la corruption, les risques de non-respect des droits de l'homme dans les activités ou les achats du groupe Esso sont identifiés dans la cartographie des risques pour lesquels la société a mis en place des politiques et diligences raisonnables. Concernant la main-d'œuvre, Esso respecte la loi française et exige de ses sous-traitants qu'ils agissent de même.

Esso est doté d'une politique d'achats dans laquelle figurent dès l'appel d'offres des engagements acceptés et signés par les fournisseurs portant sur les enjeux sociaux et environnementaux.

- La conduite des affaires, dont la politique de « harcèlement sur le lieu de travail ».
- La politique alcool et drogue ainsi que la politique santé et sécurité.
- Un rappel des obligations légales en matière de travail dissimulé.
- Les principes généraux en matière de protection de l'environnement (ces principes portent sur la gestion des déchets et des rejets dans l'air, l'eau et le sol).

En plus des exigences du groupe, il existe la possibilité d'intégrer des critères de responsabilité sociale d'entreprise dans le cahier des charges qui seront pris en compte dans le choix du prestataire final. Ensuite, des revues régulières de contrat sur site, comprenant des évaluations sécurité, sont effectuées.

## La transparence et la bienveillance privilégiées

### Des exigences élevées en matière d'éthique et d'intégrité

Le système de contrôle interne et de gestion des risques du groupe repose sur 18 politiques dont l'objectif est de satisfaire aux plus hautes exigences en matière d'intégrité. Considérant la manière d'obtenir un résultat comme aussi importante que le résultat lui-même, le groupe veille à ce que chaque collaborateur connaisse parfaitement ces politiques et en applique les principes au quotidien. Nul n'a le pouvoir d'y déroger et aucune situation ne peut en justifier la violation. Une information claire est régulièrement diffusée à ce sujet à l'ensemble des salariés et sous-traitants à travers un rappel annuel des politiques, ainsi que lors de la revue de pratique des affaires qui a lieu tous les quatre ans. Des formations régulières sont organisées par la direction juridique pour rappeler au personnel les règles concernant le respect du droit de la concurrence et les règles anticorruption.

Le mode de gestion au sein d'ExxonMobil utilisé par le groupe Esso s'appuie sur des exigences élevées en matière d'intégrité et de respect des lois, des règles de gouvernance et des systèmes de contrôle de gestion. C'est la clé de voûte d'une performance durable et d'une bonne citoyenneté d'entreprise. Parmi les différents systèmes de gestion du groupe, on compte notamment le CIMS (Contrôles irréprochables par une méthode systématique), l'OIMS (Système de gestion de l'intégrité des opérations) et le programme de pratique des relations publiques BPEA (Best practices in external affairs).

Ce dernier aide la société à adapter ses programmes →

 Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77



en matière de relations extérieures, en tenant compte de l'environnement économique des communautés qui l'entourent. Il permet également de bien identifier chaque partie prenante en relation avec les activités de l'entreprise.

Le système de contrôle CIMS (Contrôles irréprochables par une méthode systématique), appliqué dans toutes les sociétés du groupe ExxonMobil et en ligne avec la norme américaine de contrôle interne COSO (Committee of sponsoring organizations of the treadway commission), fournit à l'ensemble des collaborateurs une référence cohérente pour l'application effective du système de contrôle et des règles de l'entreprise. Il intègre une méthode d'évaluation des risques inhérents à ses différentes activités.

Depuis dix ans, bien avant que la réglementation sur les lanceurs d'alerte ne l'impose, Esso a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle, ouvert au personnel comme aux collaborateurs des entreprises sous-traitantes. Il permet de rapporter d'éventuelles malversations, notamment dans les domaines comptable et financier.

#### Transparence en matière de représentation d'intérêts

Le secteur du raffinage et de la distribution pétrolière est soumis à de nombreuses lois et réglementations, concernant les sites industriels, la logistique et les produits. Le groupe Esso est également concerné par l'action législative et réglementaire générale impactant la vie des entreprises, par exemple la fiscalité. Toutes ces décisions publiques conditionnent la compétitivité des activités d'Esso dans un secteur très largement ouvert à l'international. Il est donc essentiel de porter à la connaissance des décideurs publics les informations et éclairages du groupe Esso sur les enjeux et les conséquences des décisions envisagées : compétitivité économique, efficacité énergétique et empreinte carbone, rôle socio-économique. C'est aussi le rôle d'Esso, de proposer des réflexions et pistes de recherche pour gérer le double défi qui est de produire l'énergie dont le monde a besoin tout en réduisant son empreinte environnementale. Ainsi, le groupe Esso encourage la neutralité technologique des décisions publiques, afin de privilégier les technologies dont le rapport efficacité sur coût est le plus fort pour atteindre le plus rapidement les objectifs, et permettre à la société française de gérer au mieux ce challenge. L'activité de représentation d'intérêts du groupe Esso S.A.F. est déclarée auprès de la HATVP (Haute Autorité pour la transparence de la vie publique). Il s'agit de l'indicateur du nombre de collaborateurs réalisant cette activité au sens de la déclaration à la HATVP qui est repris dans ce rapport : le nombre a été de 2 <sup>①</sup> pour l'exercice 2018.

#### Intégrité de la protection des données

Le groupe s'attache à protéger les données personnelles de ses employés, de ses fournisseurs et de ses clients et respecte la nouvelle réglementation RGPD relative à la protection des données personnelles. Le comité informatique et libertés au niveau France veille à ce respect et a mis en place des mesures pour garantir une protection suffisante de ces données. Tout nouveau projet est systématiquement revu selon cet angle. De plus, une revue annuelle du registre des traitements est réalisée avec les fonctions support et des clauses de protection des données personnelles sont intégrées dans les contrats à l'échelle européenne. En France, une politique « protection et utilisation des actifs de la société », déjà présente au niveau du groupe ExxonMobil, est en cours de revue. Un processus de contrôle de l'efficacité du système sera aussi implémenté. Le groupe respecte à ce titre la réglementation et ses délais de mise en œuvre.

Le groupe associe la protection des données au risque lié aux systèmes d'information et à la cybersécurité. Des formations obligatoires et périodiques sont organisées très régulièrement, renforçant une communication permanente sur le sujet et la mise en œuvre de tout un arsenal technique visant à maîtriser ce risque.

#### Le respect des droits de l'homme

Le groupe Esso suit la même philosophie en matière de droits de l'homme que celle d'Exxon Mobil Corporation, qui s'inspire des principes fondamentaux de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et de ceux du pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies appliqués aux droits du travail. Esso s'engage donc à adopter une politique respectueuse des droits de l'homme au sein de chacune de ses activités.

#### Évasion fiscale

Le groupe Esso S.A.F. et ses filiales sont enregistrés en France et s'acquittent de l'intégralité de leurs impôts sur le territoire. En effet, le groupe Esso S.A.F. ne pratique pas l'évasion fiscale et attache la plus grande importance au respect des lois et règlements en vigueur. En 2018, le groupe s'est acquitté du versement d'un montant de 452 millions d'euros <sup>①</sup> en impôts et taxes diverses.

#### Lutte contre la corruption

En application de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, la société et ses filiales ont mis en place

un programme de lutte contre la corruption. Il se fonde sur les politiques et procédures déjà existantes au sein du groupe ExxonMobil, via un système de contrôle interne et de gestion des risques. Les risques inhérents aux différentes activités de l'entreprise et aux différents aspects de ses activités sont évalués. En complément, un programme de formation au respect des règles anticorruption est mis en place, soutenu par une équipe d'audit interne qui fournit une appréciation indépendante du degré de conformité avec les politiques, standards et procédures de la société. Les activités d'Esso sont uniquement réalisées en France, où le risque de corruption est faible. Si des achats sont envisagés dans un pays à risque de corruption élevé, une étude particulière est menée avec une évaluation du risque. Par ailleurs, le groupe a renforcé son programme de prévention de la corruption depuis la loi Sapin II.

Le groupe Esso est organisé pour être en conformité avec chacun de ces huit points. À ce jour, aucun cas de corruption n'est à répertorier.

### Huit points de la loi Sapin II sont relatifs à la prévention de la corruption :

- Code de conduite des affaires
- Dispositif d'alerte interne
- Cartographie des risques
- Procédure d'évaluation des clients et fournisseurs
- Dispositif de contrôle comptable
- Formation
- Régime disciplinaire de sanctions
- Dispositif de contrôle interne



<sup>①</sup> Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

# Les enjeux environnementaux au cœur de la stratégie

Déterminé à apporter sa contribution à l'enjeu environnemental en limitant l'impact de ses activités, le groupe Esso s'appuie sur un système de gestion rigoureux pour maintenir, voire améliorer sa performance environnementale. En 2018, les très bonnes performances de la raffinerie de Fos-sur-Mer ont partiellement compensé celles du site de Gravenchon, en Normandie, affectées par des difficultés opérationnelles. Le groupe continue de soutenir activement la recherche technologique pour réduire ses émissions et améliorer son efficacité énergétique.

## Exemplarité et anticipation

Le groupe Esso noue des relations étroites, dans les régions où il est présent, avec les services déconcentrés du ministère de la transition écologique et solidaire contrôlant notre industrie : les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et la DRIEE Île-de-France. Des rapports sont transmis régulièrement concernant ses performances environnementales, les rejets dans l'atmosphère ou dans l'eau faisant tous l'objet d'un suivi systématique. Esso s'inscrit pleinement dans la dynamique du groupe ExxonMobil, reconnu comme une référence en matière de gestion des aspects environnementaux.

### Prévenir et maîtriser les risques

Le groupe a mis à jour en 2018 son évaluation complète et détaillée des risques environnementaux à travers le processus de gestion environnementale et sociétale EAA (Environmental aspect assessment), avec l'assistance des opérationnels et de spécialistes. Celle-ci a été validée par le comité de direction des sites, et a servi de base à la rédaction de l'EBP (Environmental business plan). Cet outil a été spécialement développé par ExxonMobil pour identifier les risques environnementaux et mieux les maîtriser, avec un plan d'action quinquennal mis à jour chaque année, identifiant notamment les investissements nécessaires. Ainsi, en 2018, le groupe a équipé le site de Fos-sur-Mer d'analyseurs environnementaux additionnels pour mieux mesurer et contrôler les émissions. Sur le site de Gravenchon, le déploiement d'une infrastructure WIFI et d'une centaine de capteurs autour des salles de contrôle et des équipements critiques autorise un suivi beaucoup plus fin et en temps réel des opérations.

### Dans une démarche d'amélioration permanente

Au sein du groupe, les politiques relatives à la sécurité en général, la santé, et l'environnement sont mises en œuvre via un système de gestion disciplinée appelé OIMS (Operations integrity management system). Ce système remplit les exigences de la norme ISO 14001, comme l'atteste l'audit

annuel d'évaluation réalisé par la Lloyd's Register Quality Assurance Ltd. Cette dernière a d'ailleurs désigné ExxonMobil comme « *faisant partie de leaders en matière d'intégration de la gestion des aspects environnementaux à ses activités* ».

## La prévention des risques de pollution

### Investir sur le long terme

Le groupe investit régulièrement pour maîtriser et réduire l'impact de ses opérations de raffinage sur l'environnement, qu'il s'agisse d'éviter la contamination des sols ou de limiter les émissions, dans l'air et dans l'eau. Les investissements effectués dans l'outil industriel de raffinage sont mentionnés en page 9 du rapport de gestion.

### La précision des analyses

Sur la plateforme commune pétrolière et pétrochimique de Gravenchon, le SCAN (Service central analytique) réalise et coordonne toutes les analyses effectuées sur le site. Ce laboratoire joue un rôle clé dans le pilotage des unités de production et dans la qualification des produits. Il permet aussi d'optimiser les procédés de traitement d'eau et d'assurer le suivi qualité réglementaire des rejets dans l'air et dans l'eau. La raffinerie de Fos-sur-Mer dispose elle aussi de son laboratoire en charge de ces deux missions essentielles. Ainsi, ces laboratoires contribuent, grâce à leur expertise technique, à produire au plus juste, au meilleur coût et dans les délais les plus courts les produits issus de nos sites industriels.

### Prévenir les déversements accidentels

Les actions mises en œuvre pour prévenir les déversements accidentels sont multiples : renforcement des procédures opératoires, superposition des niveaux de protection, entretien des équipements et inspections régulières. Chaque déversement accidentel d'hydrocarbures de plus d'un baril (159 litres) est comptabilisé. En 2018, un seul déversement accidentel ① est déploré dans les raffineries et les dépôts pétroliers concernés, à l'occasion d'une opération de recirculation sur un bac. Le produit répandu (190 m<sup>3</sup>) ① a été contenu à l'intérieur d'un radier et récupéré à plus de 99,9 %. Les causes de cet incident ont été analysées et ont donné lieu à la mise en œuvre d'actions correctives et préventives.

### La gestion environnementale des sites non actifs

Une équipe dédiée à la gestion environnementale accompagne les directions dans le suivi environnemental des sites qui ne sont plus utilisés, afin de procéder dans un premier temps à la remise en état des terrains, et dans un second temps de trouver un acquéreur pour qu'ils puissent être redéveloppés. →

## Renforcer la sécurité des procédés

Les exigences de gestion de la sécurité sont couvertes par le référentiel OIMS ExxonMobil :

- politiques et pratiques clairement définies ;
- systèmes de management appliqués rigoureusement pour mettre en œuvre des pratiques d'opérations sûres, sécurisées et responsables ;
- audits internes et externes réguliers pour atteindre et maintenir l'excellence en matière de sécurité, de santé, et d'environnement.

Pour renforcer la sécurité, valeur fondamentale du groupe ExxonMobil, un effort particulier est développé afin de maintenir la sécurité des procédés et d'assurer la protection des personnes, tant organique que des entreprises extérieures, mais aussi des communautés et de l'environnement. Cette démarche s'appuie sur l'identification des dangers, des mesures de sécurité préventives (safeguards) et de protection (atténuation des conséquences d'un incident potentiel), dans le but de mettre en exergue ces safeguards et de les piloter de façon plus dynamique. En plus de ces scénarios critiques, certains incidents/presque-incident sérieux sont désormais réexaminés selon cette méthode d'analyse de risque dite du « nœud papillon » afin d'en améliorer la compréhension par tous.

① Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

Cette équipe vérifie notamment que les terrains dont le groupe est propriétaire ne présentent pas de risque pour l'environnement et la santé et prend en charge leur gestion de façon cohérente avec l'usage futur du site. Elle est en contact permanent avec l'administration pour satisfaire aux obligations légales et effectuer, lorsque nécessaire, un suivi environnemental. En 2018, ces travaux ont permis la clôture administrative ou la vente de huit sites, dont l'ancien site Worex de Clamart avec la reconstruction de murs de 5 mètres sur un terrain escarpé. Par ailleurs, l'appel d'offres pour réhabilitation environnementale complémentaire de l'ancienne raffinerie de Frontignan a été lancé. Ce sont environ 140 terrains, à différents stades de réaménagement, qui sont gérés par cette équipe spécialisée.

## La réduction des émissions et la gestion des déchets

### Un incident opérationnel à Gravenchon

En juillet 2018, une série de défaillances techniques, initialement d'origine électrique, a conduit à l'arrêt de trois chaudières sur la plateforme de Gravenchon, et, en conséquence, de plusieurs unités de production. Ces arrêts imprévus ont entraîné le brûlage à la torche de quantités importantes d'hydrocarbures, afin de dépressuriser les unités en sécurité.

### Une performance remarquable à Fos-sur-Mer

Les émissions d'effluents dans l'air proviennent principalement des installations de combustion des deux raffineries. Ces dernières années, les investissements et améliorations opératoires effectués par le groupe conduisent à une meilleure maîtrise des niveaux d'émissions. Il faut souligner en 2018 la performance environnementale remarquable de la raffinerie de Fos-sur-Mer : ses taux d'émissions par tonne de pétrole brut traité ont diminué en moyenne de près de 15 % (voir le détail dans les paragraphes dédiés qui suivent : SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, COV).

La directive européenne sur les émissions industrielles IED\* de décembre 2010 fixe des niveaux d'émissions maximums de polluants dans l'air et dans l'eau de surface, lorsque les meilleures techniques disponibles sont mises en œuvre. Celles-ci sont définies dans le « BREF\*\* raffinage » publié le 28 octobre 2014.

L'arrêté d'exploitation définissant les modalités précises de suivi des niveaux d'émissions imposés par l'IED a été signé

\* Industrial Emissions Directive.

\*\* Best available techniques REFerence document.

\*\*\* Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

pour la raffinerie de Gravenchon en janvier 2017 et les études complémentaires ont été fournies en 2018.

Pour la raffinerie de Fos-sur-Mer, l'arrêté d'exploitation conforme à cette réglementation est en voie de finalisation. À Gravenchon, un projet d'environ 22 millions d'euros de récupération et de purification de gaz torchés ou brûlés visant à réduire les émissions de SO<sub>2</sub> a été installé en 2018 et démarré en janvier 2019. Ce projet a permis de remplacer un compresseur très ancien dont la fiabilité s'est détériorée en 2018 et qui, associé à l'incident de juillet 2018, explique la croissance des émissions à la torche en 2018.

### Dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) ⓘ

Les émissions de SO<sub>2</sub> par tonne de brut traité de la raffinerie de Fos-sur-Mer ont été réduites de 11 % (deuxième meilleur résultat après 2013). Celles de Gravenchon ont augmenté de 5 061 tonnes/an en 2017 à 6 648 tonnes/an en 2018, principalement à cause de l'incident du 22 juillet et à la perte de fiabilité de l'ancien compresseur de torche dans sa dernière année d'utilisation.

### Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) ⓘ

Les émissions totales de NO<sub>x</sub> sont stables pour l'ensemble des raffineries du groupe (+0,5 % d'émissions de NO<sub>x</sub> mais +5,5 % NO<sub>x</sub>/tonne brut traité). La raffinerie de Fos-sur-Mer a baissé de 9 % ses émissions de NO<sub>x</sub>/tonne de pétrole brut traité en 2018 par rapport à 2017, réalisant ainsi sa meilleure performance jamais atteinte. Comme pour le SO<sub>2</sub>, la substitution progressive de combustibles liquides par du gaz naturel et la mise en place de brûleurs « bas NO<sub>x</sub> » ont contribué à une baisse régulière des émissions d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>).

### Composés organiques volatils (COV) ⓘ

Les émissions de COV du groupe Esso sont restées globalement stables par rapport à 2017. Des campagnes régulières de contrôle de l'étanchéité des équipements (vannes, brides, soupapes et pompes) et de maintenance permettent de réduire et limiter les fuites fugitives. Les résultats de la raffinerie de Fos-sur-Mer montrent une très nette diminution des émissions (-23 %/tonne de brut traité), représentant la meilleure performance jamais atteinte. Ce résultat a été rendu possible grâce aux investissements réalisés lors du grand arrêt 2017, dont la mise en place de joints de bacs plus performants.

### Les émissions dans l'eau ⓘ

Les rejets dans l'eau liés aux opérations de raffinage font l'objet d'une surveillance permanente, quantitative et qualitative. À Gravenchon, environ 6 000 analyses par an sur les effluents de la raffinerie permettent de suivre une dizaine de paramètres et de s'assurer de la qualité des eaux restituées au milieu naturel.

La DCO (Demande chimique en oxygène) est un des indicateurs évaluant la charge polluante des eaux usées. Mesurée sur les rejets des deux raffineries, elle est en hausse modérée de 8 % par rapport à 2017.

La raffinerie de Gravenchon a réduit son rejet de 13 %. A contrario, le site de Fos-sur-Mer a vu sa quantité totale de DCO augmenter significativement, en raison d'une surcharge de la station lors d'une opération particulière qui a déstabilisé la phase de traitement bactériologique de la STEP (Station d'épuration des eaux usées). L'impact a été atténué grâce à notre système lagunaire de sécurité en sortie de STEP. La cause une fois identifiée, un plan d'action a été mis en place pour en éviter la répétition et un accord a été passé avec un autre industriel de la zone pour une coopération d'urgence dédiée aux déstabilisations du traitement bactériologique des STEP.

### La valorisation des déchets et les actions en faveur de l'économie circulaire

Le groupe Esso veille à limiter les quantités de déchets produits ⓘ et développe la valorisation et le recyclage des déchets restants. Un travail est mené avec les centres de traitement des déchets en favorisant la valorisation. Un registre annuel des déchets est tenu et complété chaque trimestre. De plus, Esso audite les centres de traitement avec lesquels il travaille pour s'assurer de la bonne gestion et valorisation des déchets en accord avec les contrats passés. →

## Composés organiques volatils (COV) à Fos-sur-Mer

Premier établissement industriel à s'être installé sur le site de Fos-sur-Mer en 1965, le groupe Esso consacre environ 60 % de ses investissements à l'environnement et à la sécurité. Ils portent à la fois sur la réduction des rejets, la baisse de la consommation énergétique et sur de nouvelles unités permettant de fabriquer des produits plus performants et plus respectueux de l'environnement. En 2018, le renforcement de la législation sur les émissions de composés organiques volatils (COV) conforte le groupe dans sa stratégie proactive de mise en œuvre de nombreuses actions ciblées menées pour diminuer ces émissions :

- maintenance et contrôles renforcés ;
- amélioration des équipements pour réduire les émissions (joints secondaires sur les bacs...);
- études de réduction des émissions de COV.

## Émissions de SO<sub>2</sub> Esso Raffinage



■ Émissions totales de SO<sub>2</sub> (en tonnes)  
— Émissions de SO<sub>2</sub> (tonnes/kilotonnes de brut traité)

## Évolution des émissions de NO<sub>x</sub>



■ Émissions totales de NO<sub>x</sub> (en tonnes)  
— Émissions de NO<sub>x</sub> (tonnes/kilotonnes de brut traité)

## Évolution des émissions de COV



■ Émissions totales de COV (en tonnes)  
— Émissions de COV (tonnes/kilotonnes de brut traité)

ⓘ Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

**Des initiatives nombreuses et reconnues**

Le tri et la collecte en containers spécialisés sont effectués de manière systématique pour les déchets des laboratoires et des infirmeries, ainsi que pour les tubes d'éclairage au néon. À l'échelle mondiale, les usines de mélange de lubrifiants du groupe ExxonMobil ont reçu la certification Argent « Zéro déchet en décharge » délivré par UL (Underwriters laboratories), spécialiste de réputation internationale en sécurisation des produits. C'est la première fois dans l'industrie pétrolière qu'une entreprise peut se prévaloir d'une telle certification.

Avec les acteurs locaux autour des sites, se développent des initiatives d'économie circulaire pour valoriser au mieux les déchets générés par le fonctionnement des activités. À titre d'exemple, sur le site de Gravenchon, le recyclage de wagons-citernes ou de palettes en bois usagées a été initié en 2018. L'écopâturage est une autre manière de s'inscrire dans une démarche durable, et sur ce même site de Gravenchon, neuf moutons en provenance d'Ouessant ont cette année élu domicile pour assurer l'entretien des pelouses, en partenariat avec l'entreprise locale Ecomouton. La quantité de déchets varie selon les années et dépend du nombre et de la nature des opérations de maintenance réalisées en cours d'année. La quantité totale de déchets générés par les activités du groupe est restée stable à 14 kt <sup>①</sup>. En 2018, le site de Fos-sur-Mer a connu une activité régulière (c'est-à-dire sans grand arrêt comme en 2017), lui permettant de réduire ses déchets d'un tiers et d'améliorer de deux tiers le taux de revalorisation/recyclage des déchets dangereux.

Les catalyseurs usés utilisés dans les raffineries, notamment ceux de désulfuration, sont recyclés dans des usines de régénération afin qu'ils puissent être réutilisés. À Gravenchon, cette régénération est également appliquée pour un solvant utilisé dans la chaîne de fabrication d'huiles ainsi que pour l'acide sulfurique, utilisé pour améliorer la qualité de l'essence.

Par ailleurs, la réduction réglementaire de la teneur en soufre des produits pétroliers conduit les raffineries à produire de plus en plus de soufre pur. Ce soufre est revendu, en particulier à des usines de fabrication d'acide sulfurique. Les raffineries du groupe Esso utilisent de l'acide sulfurique dans les traitements de déminéralisation des eaux de chaudières et dans une unité d'alkylation de l'essence.

Selon la réglementation française, les huiles usagées doivent être récupérées. Elles sont alors envoyées dans des usines de régénération ou peuvent être réutilisées, sous conditions, pour formuler certains lubrifiants.

**La prise en compte du risque lié au changement climatique**

Le groupe ExxonMobil est déterminé à relever le double défi de répondre à la demande mondiale d'énergie toujours croissante, tout en réduisant les risques liés au changement climatique. Des recherches intensives sont menées sur de nouvelles technologies permettant de réduire les émissions et qui pourront être diffusées à grande échelle, tout en privilégiant des solutions économiquement efficaces.

Tout comme les autres entités du groupe ExxonMobil, Esso S.A.F. contribue à ces recherches :

- en améliorant l'efficacité énergétique de ses opérations (le site de Gravenchon est certifié ISO 50001, celui de Fos a engagé la démarche);
- en aidant les consommateurs à réduire leurs émissions avec la gamme de produits performants qu'il commercialise;
- en soutenant les travaux de recherche pour déboucher sur des avancées technologiques;
- en participant à un dialogue constructif sur les options stratégiques.

**Les promesses de l'innovation**

Akteur de premier plan en matière d'innovation technologique dans le secteur de l'énergie, ExxonMobil consacre environ un milliard de dollars chaque année à la recherche et au développement technologique. Des travaux scientifiques en recherche fondamentale sont aussi engagés, souvent dans des secteurs sans rapport avec les domaines d'activité à court terme de l'entreprise. Ces recherches ont un potentiel de transformation majeure non seulement pour ExxonMobil, mais aussi pour l'économie et l'environnement en général. Des collaborations sont développées avec près de 80 universités dans le monde pour la recherche de nouvelles technologies. En mars 2018, le groupe a décidé d'attribuer 20 millions de dollars supplémentaires en soutien au programme de recherche à long terme GCEP (Global climate and energy project) de l'université de Stanford, en Californie. Son objectif est de développer des solutions énergétiques nouvelles limitant les émissions de GES (Gaz à effet de serre).

**Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) <sup>①</sup>**

Un travail de cartographie des émissions de gaz à effet de serre a été effectué. Les émissions générées par le groupe sont concentrées dans les deux raffineries. Ces émissions concernent les émissions directes et les émissions indirectes liées à nos achats d'énergies (électricité et vapeur). Les émissions liées à l'usage des produits commercialisés par les revendeurs ne sont pas reportées.

Ainsi, en 2018 :

- émissions directes = 2 349 kilotonnes de CO<sub>2</sub> <sup>①</sup> ;
- émissions indirectes = 41 kilotonnes de CO<sub>2</sub>.

Les émissions directes de CO<sub>2</sub> de Gravenchon et de Fos-sur-Mer sont suivies quasiment en temps réel et les résultats annuels sont validés à la tonne près par un organisme vérificateur accrédité par le Cofrac (Comité français d'accréditation). Les émissions indirectes associées à la consommation d'électricité ou de vapeur nécessaire aux activités d'ERSAS sont calculées à partir des facteurs d'émissions de la base de données ADEME et de nos consommations.

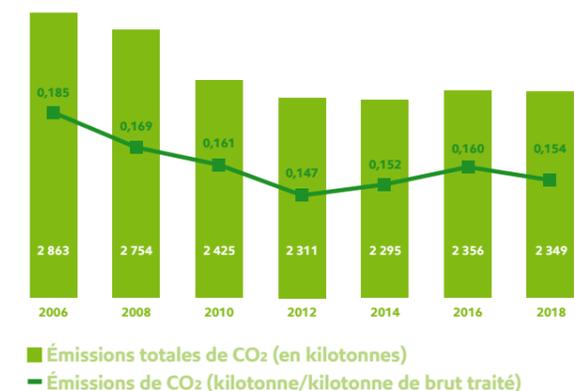
Chaque année, depuis la mise en place du système européen ETS (Emissions trading system) d'échange de quotas de CO<sub>2</sub>, cet organisme vérificateur émet un rapport d'assurance raisonnable sur les émissions de gaz à effet de serre des raffineries, qui se conclut par : « *Opinion sans réserve* », « *À notre avis, les émissions de gaz à effet de serre et les informations ayant servi à établir la Déclaration d'émissions ont été élaborées conformément au règlement (UE) n° 601/2012 et ne comportent pas d'inexactitude significative* ».

L'activité raffinage est restée stable par rapport à 2017 et a émis 2,3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> <sup>①</sup> en 2018. En tonnes de CO<sub>2</sub> émises par tonne de brut traité, la raffinerie de Fos-sur-Mer a confirmé son efficacité (deuxième meilleure année jamais atteinte).

**Innovation en chiffres**

- 250 millions d'euros investis depuis dix ans dans les biocarburants
- 6,9 millions de tonnes de dioxyde de carbone capturés par ExxonMobil, soit un quart de la capacité CCS de toute l'industrie au monde
- Le groupe Esso développe un projet d'installation de panneaux solaires dans la raffinerie de Fos-sur-Mer d'une puissance d'environ 9 mégawatts crêtes correspondant à environ 5 % de la consommation électrique de la raffinerie en année pleine
- Le groupe Esso développe des carburants tels que Synergy (permettant une réduction de consommation moyenne de 2,8 % selon les tests réalisés sur route avec le Synergy Gazole Supreme)

**Évolution des émissions de CO<sub>2</sub>**



**La baisse des quantités de quotas gratuits d'émissions de CO<sub>2</sub>**

En 2013, la directive européenne ETS est entrée dans sa troisième période (phase 3). Les règles d'allocation fixées par la Commission européenne conduisent à une baisse de la quantité de quotas alloués. Cette baisse se poursuivra jusqu'en 2020. Le complément manquant par rapport aux émissions réelles est alors acheté sur le marché.

En 2018, pour Esso Raffinage, les quotas alloués ont couvert environ 83 % des émissions réelles de CO<sub>2</sub>, en diminution par rapport en 2017 à cause, en particulier, de la réduction programmée de ces quotas. De ce fait, le groupe Esso a fait face à un déficit de 389 kilotonnes de quotas de CO<sub>2</sub>, dont le prix n'a cessé d'augmenter tout au long de l'année 2018 (de 5 à 22 euros par tonnes environ), le marché anticipant le retrait programmé au premier semestre 2019 de 265 millions de tonnes.

**Limiter l'usage des torches**

L'objectif du groupe est de minimiser le brûlage à la torche en opération normale. Organes de sécurité indispensables au fonctionnement des installations, les torches permettent, en cas de dysfonctionnement, de dépressuriser rapidement les unités. Elles augmentent de ce fait les émissions en brûlant des hydrocarbures, ce qui génère du CO<sub>2</sub>.

En 2018, les quantités d'hydrocarbures brûlées aux torches par les deux raffineries du groupe ont augmenté significativement pour atteindre 31 177 tonnes <sup>①</sup>. Cette augmentation vient essentiellement des opérations d'arrêt et de redémarrage de la raffinerie de Gravenchon pour son grand arrêt planifié, de la dégradation de la fiabilité de l'ancien compresseur de torches remplacé en janvier 2019 →

<sup>①</sup> Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

et des conséquences en série d'un incident opérationnel de juillet 2018 sur une alimentation électrique. Un plan d'action important et systématique a été mis en place pour éviter la réoccurrence de ce type d'incident. Les émissions à la torche de la raffinerie de Fos-sur-Mer ont en revanche été divisées par deux par rapport à celles de 2017.

## La consommation des ressources maîtrisée

Pour répondre de façon responsable à la demande en produits pétroliers, le groupe est convaincu que ses efforts doivent aussi porter sur l'efficacité énergétique et la limitation des consommations de ressources naturelles et d'énergie.

### La certification ISO 50001 reconduite à Gravenchon

En cohérence avec les actions engagées depuis de nombreuses années pour améliorer la performance énergétique de la plateforme de Gravenchon, une nouvelle étape avait été franchie en 2017 avec l'obtention de la certification ISO 50001. En septembre 2018, des auditeurs indépendants ont renouvelé cette accréditation. La raffinerie de Fos-sur-Mer a entrepris la démarche de certification ISO 50001, qui aboutira en 2019. Tous les investissements réalisés intègrent une composante efficacité énergétique compatible avec les critères de rentabilité du groupe. Cette reconnaissance traduit les efforts et l'implication de tous au quotidien pour améliorer sans relâche les performances du site.

En mars 2018, le PPE (Plan de performance énergétique) de la plateforme de Gravenchon, qui reprend les engagements de la raffinerie, a été mis à jour et envoyé à la préfecture de Haute-Normandie.

### Les consommations d'eau

En 2018, la consommation d'eau des installations des deux sites industriels s'est élevée à 20,4 millions <sup>①</sup> de m<sup>3</sup>, en hausse par rapport à 2017. Cette dégradation s'explique principalement par une fuite d'eau à la raffinerie de Fos-sur-Mer.

À Fos, le groupe est signataire du contrat de préservation de la nappe de la Crau et continue de s'engager avec l'association SYMCRAU (Syndicat mixte de gestion de la nappe phréatique de la Crau), qui surveille la qualité de l'eau de la nappe souterraine.

### Les consommations d'énergie limitées

Plus de 58 % des coûts opérationnels\* dans l'industrie pétrolière sont liés à l'énergie. Les projets favorisant l'efficacité énergétique sont donc stratégiques et permettent de conjuguer efficacité économique et respect de l'environnement.

Esso utilise plusieurs outils pour réduire sa consommation d'énergie :

- le système de gestion de l'énergie GEMS (Global energy management system), appliqué à tous les sites du groupe ExxonMobil depuis 2000, qui améliore un outil de suivi déjà élaboré depuis le début des années 1980 (POG) ;
- les grands arrêts pour maintenance et des investissements réguliers permettant aux raffineries d'améliorer leur efficacité énergétique.

En 2018, la consommation totale d'énergie des deux raffineries du groupe a été de 41 millions de giga joules, <sup>①</sup> stable par rapport à 2017. Pour son efficacité énergétique, le site de Fos-sur-Mer reste dans le trio de tête des raffineries d'ExxonMobil dans le monde.

### La reconnaissance des services d'inspection

La maîtrise du risque environnemental à la source passe par un contrôle rigoureux des équipements sous pression dans les raffineries. La réglementation de ces équipements ne cesse d'évoluer avec un renforcement des exigences réglementaires et une délégation grandissante vers les opérateurs eux-mêmes pour assurer les contrôles réglementaires, grâce au SIR (Service inspection reconnu), ce qui est aujourd'hui le cas pour les deux raffineries du groupe pour une durée de quatre ans.

L'application rigoureuse de la réglementation, alliée à l'usage grandissant de nouvelles techniques de contrôle non destructives plus précises et performantes, permet à la fois d'optimiser le cycle de vie des équipements et des catalyseurs de réacteurs, et de réduire la probabilité de leur défaillance ayant des conséquences potentielles humaines et environnementales. Les organisations professionnelles restent vigilantes pour maintenir les efforts de simplification réglementaire (*Guide des guides* validé début 2019).

### Les économies d'énergie encouragées

L'efficacité énergétique et la maîtrise des consommations d'énergie sont des éléments essentiels pour répondre à la demande mondiale croissante et prendre en compte les effets du changement climatique.

Esso se conforme aux exigences du programme des certificats d'économie d'énergie en tant que fournisseur de carburants et combustibles, notamment en encourageant les particuliers à réduire leur consommation énergétique. Ainsi, le groupe a pris les dispositions nécessaires pour se conformer à la quatrième période du dispositif des certificats d'économie d'énergie (2018 à 2020) et répondre à la nouvelle obligation, quasiment doublée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

\* Étude IFPEN/Solomon 2015, moyenne Europe.

À noter que cette obligation légale renchérit le coût de l'énergie de 1,8\*\* milliard d'euros par an pour les consommateurs français. Compte tenu de la difficulté de générer de telles économies d'énergie en seulement trois ans, les organisations professionnelles ont demandé aux pouvoirs publics de rallonger la durée de la quatrième période.

La réputation des produits Esso est reconnue sur le marché et en particulier pour leur performance en économies d'énergie.

- Pour ses carburants : en 2017, Esso S.A.F. a lancé le concept Synergy en France avec une nouvelle génération de carburants « premium » pour améliorer les performances des véhicules et faire des économies de carburant. Des tests réalisés en situation réelle montrent que le Synergy Gazole Supreme + d'Esso aide à réduire la consommation de carburant jusqu'à 2,8 %.
- Pour ses lubrifiants : les lubrifiants Mobil sont réputés pour leur formulation avancée entièrement synthétique à faible viscosité conçue pour accroître l'efficacité du moteur et pour réaliser des économies de carburant et de lubrifiant.

### Les biocarburants de dernière génération préparent l'avenir

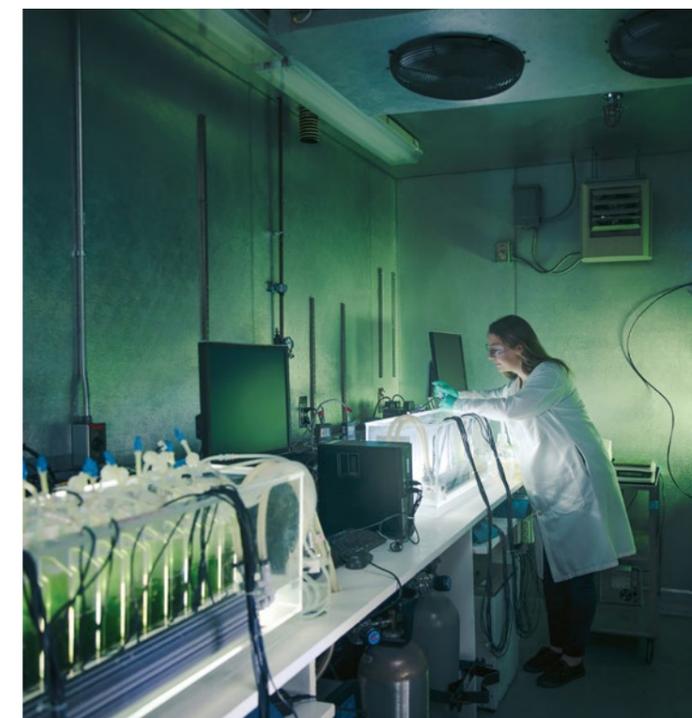
En 2018, Esso S.A.F. a respecté les objectifs d'incorporation d'énergies renouvelables fixés par la France pour les carburants. À long terme et au plan international, le groupe ExxonMobil développe des technologies innovantes et soutient la recherche en s'appuyant sur des collaborations avec des universités et centres d'études énergétiques majeurs : le Stanford Global Climate, le Princeton Energy Center et la Massachusetts Institute of Technology Energy Initiative. Le groupe continue de financer et mener des recherches sur les biocarburants de dernière génération. Ces investissements importants dans les nouvelles technologies pourraient transformer dans un futur proche le paysage énergétique, avec une augmentation des ressources, la réduction des émissions et des opérations rendues plus efficaces.

ExxonMobil et REG (Renewable Energy Group) ont signé un accord de recherche conjoint avec Clariant pour évaluer le potentiel d'utilisation des sucres celluloseux issus de ressources telles que la biomasse et les résidus agricoles pour produire du biocarburant. Ce biocarburant devrait contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, un vaste programme de recherche est en cours depuis 2009 sur les biocarburants à base d'algues. Il a été lancé avec le laboratoire SGI (Synthetic Genomics Inc.). Un projet révolutionnaire a permis de produire une souche d'algue modifiée capable de convertir du carbone en une quantité record de corps gras, riches en énergie,

pouvant ensuite être transformés en biodiesel. En mars 2018, ExxonMobil et SGI ont annoncé une nouvelle phase dans leur programme avec des essais en extérieur avec des souches d'algue naturelle. Le programme pourrait aboutir à la capacité technique de produire plus de 500 000 tonnes par an de biocarburant à base d'algues d'ici 2025.

Les dépôts de distribution d'Esso S.A.F. sont tous équipés pour incorporer du bioéthanol aux carburants. Les sociétés Esso S.A.F. et Worex sont inscrites au système national de durabilité pour les biocarburants et bioliquides. Chaque biocarburant incorporé satisfait aux critères de durabilité prévus par la directive européenne sur les énergies renouvelables. En 2018, le groupe a incorporé 35 km<sup>3</sup> d'éthanol et 220 km<sup>3</sup> d'ETBE, ainsi que 743 km<sup>3</sup> de composés bio dans les gazoles (dont 79 km<sup>3</sup> de HVO), soit un total de 998 km<sup>3</sup> de biocarburants incorporés, en hausse de 17 % par rapport à 2017. Le groupe Esso remplissant ses obligations d'incorporation n'a donc pas versé, comme les années précédentes, de pénalités de TGAP (simplifiée en 2019 sous le nom de TIRIB : Taxe incitative relative à l'incorporation de biocarburants).



\*\* Selon l'étude du 15 février 2018 de « Que Choisir ».

<sup>①</sup> Retrouvez les indicateurs de performance extra-financière en pages 76-77

# Tableau de synthèse des indicateurs clé de performance extra-financière

## Informations sociales et sociétales

Intitulé	Unité	Année 2017	Année 2018	Page
<b>Emploi</b>				
<b>Effectif total</b>	Nombre	1 961	1 807	58
<b>Répartition des salariés par zone géographique</b>				
Nombre de collaborateurs sur le site de Gravenchon	Nombre	1 134	1 164	61
Nombre de collaborateurs sur le site de Fos-sur-Mer	Nombre	285	290	61
Nombre de collaborateurs au siège territoire et au sein de la filiale Worex	Nombre	542	353	61
<b>Répartition des salariés par âge</b>				
Collaborateurs de moins de 30 ans	Pourcentage	10 %	12 %	61
Collaborateurs de moins de 30 à 50 ans	Pourcentage	51 %	51 %	61
Collaborateurs de plus de 50 ans	Pourcentage	39 %	37 %	61
<b>Répartition des salariés par sexe</b>				
Femmes dans l'effectif global	Pourcentage	20 %	19 %	62
<b>Embauches et licenciements</b>				
Entrées	Nombre	322	215	60
Départs	Nombre	215	252	60
Part d'emplois stables : Nombre de CDI/effectifs totaux	Pourcentage	Nouvel indicateur	97 %	60
Départs dans le cadre d'un licenciement	Nombre	7	4	60
<b>Rémunérations et leur évolution</b>				
Masse salariale	Euro	161 550 271	161 315 694	60
Évolution de la masse salariale (donnée 2016 corrigée)	Pourcentage	2,8 %	-0,1 %	
<b>Organisation du travail</b>				
<b>Personnel posté dans l'effectif*</b>				
Personnel de jour	Pourcentage	67 %	67 %	60-62
Personnel posté	Pourcentage	33 %	33 %	60-62
<b>Absentéisme</b>				
Nombre de jours d'absence/nombre de jours travaillés	Pourcentage	3,6 %	2 %	58
<b>Relations sociales</b>				
<b>Organisation du dialogue social</b>				
Nombre de réunions de négociation	Nombre	25	24	61
<b>Bilan des accords collectifs</b>				
Nombres d'accords signés/nombre d'accords proposés	Pourcentage	100 %	94 %	61
<b>Santé et sécurité</b>				
<b>Conditions de santé et de sécurité au travail et maladies professionnelles</b>				
Nombre de maladies professionnelles déclarées*	Nombre	3	0	56
Accidents du travail avec arrêt	Nombre	7	8	54-55
Taux de fréquence des accidents de travail	Taux	2,08	2,61	54-55
Taux de gravité	Taux	0,252	0,056	54-55
<b>Formation</b>				
<b>Politiques mises en œuvre en matière de formation</b>				
Taux d'accès à la formation : Nombre de salariés formés/effectif	Pourcentage	83 %	95 %	60
Taux moyen de formation : Nombre d'heures de formation/nombre de salariés formés	Heures	63	82	60
Part de formation SHE : Nombre d'heures de formation dédiée au SHE/nombre d'heures de formation	Pourcentage	Nouvel indicateur	18 %	60
<b>Égalité de traitement</b>				
<b>Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes</b>				
Femmes dans les embauches de cadres	Pourcentage	55 %	45 %	62
Femmes dans les embauches en CDI	Pourcentage	35 %	30 %	62
Femmes expatriées dans effectif d'expatriés*	Pourcentage	20 %	16 %	62
<b>Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées</b>				
Montant des allocations pour enfants handicapés du personnel	Euro	20 691	19 306	62
<b>Impact territorial, économique et social de l'activité de la société</b>				
<b>En matière d'emploi et de développement régional : somme des investissements + taxes et impôts + salaires + dividendes</b>	Millions d'euros	510	452	63
<b>Relations entretenues avec les parties prenantes</b>				
<b>Actions de dialogue avec les communautés environnantes</b>	Nombre	694	704	58
<b>Actions de philanthropie et de mécénat</b>				
Projets soumis pour le programme du bénévolat du personnel	Nombre	23	15	65
<b>Activité de représentation d'intérêt</b>				
<b>Activité de représentation d'intérêt</b>	Nombre de personnes	Nouvel indicateur	2	66

## Informations environnementales

Intitulé	Unité	Année 2017	Année 2018	Page
<b>Politique générale en matière environnementale</b>				
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Millions d'euros	37,9	54,8	112
<b>Pollution</b>				
<b>Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement</b>				
Ratio des émissions annuelles de dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,44	0,58	70-71
Ratio des émissions annuelles d'oxyde d'azote (Nox)/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,13	0,14	71
Ratio des émissions annuelles de composés organiques volatiles (COV)/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,17	0,18	70
Mesure de la qualité de l'eau – Demande chimique en oxygène dans les effluents aqueux	Tonne	204	221	71
<b>Économie circulaire</b>				
<b>Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets</b>				
Quantité totale de déchets dangereux générés	Tonne	13 783	14 497	72
Quantité de déchets dangereux non valorisés ou recyclés	Tonne	3 029	4 813	72
Nombre de déversements accidentels > 1 baril	Nombre	2	1	72
Volumes de déversements accidentels	Baril	110	1 200	72
<b>Utilisation durable des ressources</b>				
Ratio de la consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales/pétrole brut traité	Milliers de m <sup>3</sup>	1,09	1,33	74
Ratio de la consommation d'énergie des raffineries et amélioration de l'efficacité énergétique/pétrole brut traité	Milliers de gigajoule/kilotonne	2,55	2,67	74
Consommation de matières premières des raffineries : pétrole brut traité	Millions de tonnes	16,0	15,3	74
Recours aux énergies renouvelables – Quantité de biocarburants incorporés	Kilomètre <sup>3</sup>	851	998	75
<b>Changement climatique</b>				
<b>Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générées du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage de biens et services qu'elle produit</b>				
Émissions annuelles CO <sub>2</sub> – Scope 1/pétrole brut traité	Kilotonne /kilotonne	0,145	0,154	72-73
Émissions annuelles de CO <sub>2</sub> – Scope 1	Kilotonne	2 321	2 349	72-73
Émissions annuelles de CO <sub>2</sub> – Scope 2	Kilotonne	Nouvel indicateur	41	72-73
Ratio de la quantité brûlée aux torches/pétrole brut traité	Tonne/kilotonne	0,556	2 041	74

(\*) hors WOREX.

## Note méthodologique

### Déclaration de performance extra-financière 2018 du groupe Esso

#### Démarche d'élaboration de la déclaration

Durant l'été 2017, l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, et de son décret d'application n° 2017-1265 du 9 août 2017, sont venus remplacer le dispositif préexistant de reporting RSE dit « Grenelle II ».

Cette nouvelle obligation réglementaire amène le groupe Esso à publier une Déclaration de performance extra-financière comprenant les principaux risques RSE, et répondant aux exigences de ces nouveaux textes.

La déclaration répond également aux exigences du décret n° 2016-1138 du 19 août 2016 sur la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte et au gaspillage alimentaire. La notion « d'économie circulaire » y est expliquée et un calcul interne des « postes significatifs d'émissions directes et indirectes » est réalisé.

La démarche d'Esso s'appuie sur un référentiel interne qui comprend l'identification et la priorisation des principaux risques liés à l'activité de la société y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services. Il comprend également le détail de la constitution des indicateurs clés de performance retenus : les méthodes de calcul, de mesure et d'analyse employées.

Il comprend également l'organisation et les étapes du reporting, les outils de validation des données et de gestion documentaire, la méthode de consolidation et de contrôle interne.

Ce référentiel est consultable sur demande.

#### Période de la déclaration

Les données collectées couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

Selon les indicateurs, il s'agit :

- d'une consolidation annuelle des données du 01/01/2018 au 31/12/2018,
- de la donnée mesurée au 31/12/2018.

#### Périmètre de la déclaration

Le rapport RSE concerne les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation comptable soit Esso S.A.F., Esso Raffinage et Worex, ensemble désigné comme « le groupe » dans ce rapport. Le périmètre d'application est défini dans le référentiel en fonction de chaque indicateur de performance.

#### Contrôle externe

Pour répondre à l'article 225 de la loi du 10 juillet 2010 dite Grenelle II, le groupe a fait vérifier les informations contenues dans le présent rapport par un organisme tiers indépendant. Le groupe Esso a choisi de confier cette mission de vérification externe pour la déclaration de performance 2018 à l'un de ses commissaires aux comptes. Son avis d'assurance modérée sur la DPEF du groupe présenté dans ce rapport, détaille la nature des travaux effectués ainsi que les conclusions associées.

## Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Esso S.A.F.

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Esso S.A.F., désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac sous le numéro n° 3-1080\*, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3°

\* Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 — *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses

produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;

- nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place ;
- nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants\*\* :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices\*\*\* et couvrent entre 18 % et 98 % des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes\*\*\*\* ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

### Moyen et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de trois personnes et se sont déroulés entre novembre 2018 et mars 2019.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

### Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 4 avril 2019

L'un des commissaires aux comptes

**Grant Thornton**

**Membre français de Grant Thornton International**

Alexandre Mikhail

Associé

\*\* Informations quantitatives sociales : effectif total, femmes dans l'effectif global, entrées, départs, départs dans le cadre d'un licenciement, accidents du travail avec arrêt, taux de fréquence, taux de gravité.

Informations quantitatives environnementales : nombre de déversements accidentels > 1 baril, nombre d'incidents ayant engendré des plaintes pour nuisances sonores, olfactives ou autres, attribuables à l'activité de raffinage, quantité brûlée aux torches, émissions annuelles de SO<sub>2</sub>, émissions annuelles de NO<sub>x</sub>, émissions annuelles de COV, demande chimique en oxygène, volume d'eau annuel pompé dans le milieu, consommation d'énergies des raffineries, émissions annuelles de CO<sub>2</sub>, total déchets dangereux générés, déchets dangereux non valorisés ni recyclés.

\*\*\* La raffinerie de Fos-sur-Mer pour les informations sociétales et environnementales. Les entités Esso S.A.F. et ERSAS pour les informations sociales.

\*\*\*\* Informations qualitatives relatives aux parties suivantes : « Dans le dialogue et l'échange » ; « Transparence en matière de représentation d'intérêts ».